



CIAS

- VOS DROITS -

ACTION SOCIALE

SRIAS – DGAFP

Les places en crèches

Le Comité interministériel d'action sociale (CIAS) développe une politique de réservation de places en crèches pour les agents de la Fonction Publique d'État : 2854 places à ce jour.

La commission permanente famille du CIAS a mis en place un groupe de travail spécifique entre le 24 janvier et le 30 mars 2017.

Déclaration liminaire du 17 mai à la CP famille du CIAS :

Sur les marchés et les réservations :

Nous considérons que l'objectif essentiel de ce Groupe de Travail était et demeure de conduire à une augmentation significative du nombre de berceaux (4200 berceaux) et pour cela de se donner les moyens d'appréhender les besoins et les attentes des agents dans le souci d'une équité nationale. A cet égard, nous avons déjà indiqué que l'analyse « hors défense » posait souci. Nous demandons que soit créé un comité de suivi du marché des crèches avec des représentants des OS et que ce comité ait notamment accès au Cahier des clauses techniques et particulières. Je rappelle que nous sommes préoccupés par le retour financier des CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse).

Sur la politique d'attribution :

Nous sommes demandeurs d'une fiche à points nationale avec des critères communs d'attribution des places en crèches.

Nous considérons aussi que les commissions d'attribution obligatoires et anonymisées doivent se dérouler avec des membres de la SRIAS pour toutes les places financées par la DGAFP (et notamment certaines places en Bretagne).

Nous considérons comme indispensable et urgent l'utilisation d'une application informatique à l'usage de toutes les SRIAS. Ce logiciel doit en outre prendre en compte le rôle du CIAS : reporting, situation en temps réel, etc... Les SRIAS doivent pouvoir avoir accès à tout moment aux données de cet outil : inscriptions, attributions, gestion avec recueil des données et recueil de l'expression des besoins, disponibilité des places en temps réel...

Enfin, nous souhaitons que le GT crèches se poursuive notamment sur la question de l'outil informatique pour l'attribution de places en crèches.

Michel PAILLARD, animateur de la CP Famille du CIAS